Le petit journal de COBONNE

Journal d'information de la commune de Cobonne - n° 123 Octobre 2022

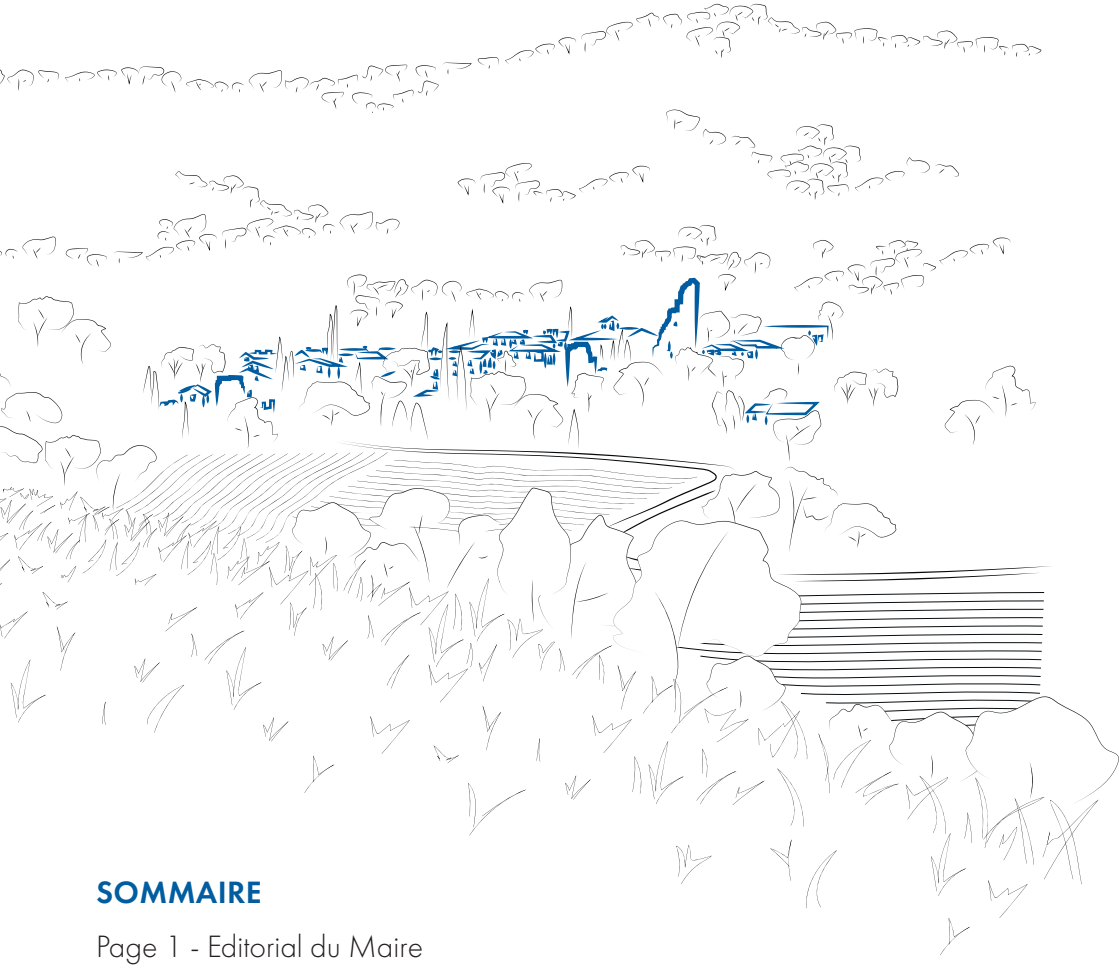

SOMMAIRE

Page 1 - Editorial du Maire
Page 3 - Rentrée à l'école
Page 4 - Activités sociales et culturelles
Page 5 - Vie civile
Page 6 - Tribune libre

EDITORIAL DU MAIRE

L'été très chaud et sec que nous avons passé ensemble deviendra-t-il la norme pour les années à venir ? Il faut le penser et en avoir conscience individuellement mais aussi collectivement.
Au-delà de notre petite commune, l'agriculture souffre et la remise en cause des pratiques et des cultures n'est pas facile à mettre en œuvre. Elle prendra du temps.
Pensons aussi à certaines communes de notre territoire qui ont manqué d'eau potable. Le partage de cette ressource devient un enjeu auquel il faut faire face et qui devient incontournable. Reste à réaliser le maillage des réseaux entre ceux qui en manque et ceux qui en ont... N'oublions pas qu'elle fait partie des ressources dites « communes ».
Madame La Préfète s'est saisie du dossier et a demandé une étude sur les ressources en eau potable du département. Elle a décidé de ne pas faire figurer pour le moment de taux de croissance de la population dans le PLH (Plan Local de l'Habitat) déposé par la CCVD. C'est une première !
Un an de travail en perspective pour le service départemental de l'eau, afin de partager un état des lieux déjà bien scruté par différentes organisations du territoire de la vallée de la Drôme. J'attends donc les prochaines réunions d'information afin de mieux comprendre la problématique de notre territoire et surtout quelles décisions vont en découler. A suivre....

Cela m'amène naturellement au réservoir des Bourbous avec sa mise en service en juin dernier qui a donné lieu à de nombreuses mises au point nécessaires afin de stabiliser ce nouveau mode de production. Ce qui n'a pas été réalisé sans mal mais nous avons traité les problèmes un par un.
Nous sommes proches désormais d'un mode de production sécurisé et pérenne, et une fois la télétransmission des données opérante, nous pourrons réceptionner ce chantier. A noter notre dépendance à l'alimentation électrique de notre réservoir, l'eau étant désormais pompée dans la nappe souterraine.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Le sujet concernant le plan d'occupation des sols avance. La gestion des différentes zones a été présentée au Conseil Municipal du 07 Novembre. Il vous sera prochainement soumis en réunion publique afin que vous puissiez aussi connaitre les principales orientations et les choix proposés.

La rentrée scolaire s'est bien passée, un petit café et des viennoiseries ont été offertes aux parents d'élèves. La classe se compose de 17 élèves cette année soit 5 élèves de moins que l'année passée. La commune continue à pourvoir aux ressources humaines pour la gestion de cette classe pour le bien-être de nos petits bambins et des plus grands.

La fin d'année s'annonce difficile pour certains avec la hausse des prix et de l'inflation, je vous engage à contacter notre CCAS si vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne. Des aides existent et il ne faut pas hésiter à les demander en cas de nécessité.
Michelle Gascoin en tant que Vice-Présidente du CCAS, peut être votre interlocutrice privilégiée, ou moi-même. Sachez que les demandes sont traitées de manière confidentielles et uniquement partagée avec les membres du CCAS qui sont tenus au secret des informations traitées.

Et décidemment, le mandat restera marqué par la difficulté de recruter et d'avoir un ou une secrétaire de mairie disponible et de façon durable. A la suite du souhait de la secrétaire actuelle de se réorienter vers d'autres activités professionnelles, la mairie est de nouveau à la recherche d'un secrétaire titulaire. Cela perturbe quelque peu le fonctionnement de notre mairie et je vous prie d'accepter mes excuses pour les désagréments causés.

Amicalement,
LE MAIRE, PHILIPPE RIBIERE

LA RENTRÉE A L'ÉCOLE

M François Fournet est désormais Directeur de l'école et anime la classe unique avec une autre collègue qui donne cours tous les lundis.

Une adjointe d'animation Mme Hélène Etroy est en contrat pour assister les enseignants avec le renfort ponctuel de Mme Viviane Lantheaume qui assure aussi le service de la cantine avec sa nouvelle collègue Mme Mathilde Delalandre (en remplacement de Mme Hélène Fléchet sur le même poste qui nous a quitté fin Octobre et que nous remercions pour sa travail).

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

La saison estivale était pétillante à Cobonne et dans la vallée. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'animation de la commune soit à travers des évènements municipaux, associatifs ou privés !

Nous espérons que des occasions pour de rencontres se créeront aussi à d'autres moments de l'année. Faites-le nous savoir lorsque vous organiserez quelque chose et nous partagerons l'information à travers le site web de la commune et de la Gervanne-Sye !

Pour accueillir au mieux vos événements, nous continuons à mettre à votre disposition la Salle communale et le Jardin du Donjon.

- Le coût de la location de la salle varie entre 90 (en été) et 100 euros (en hiver) pour des événements privés et professionnels. Elle est disponible les weekends et les jours fériés. De plus, une caution pour le ménage et le matériel sera demandé. Vous pouvez adresser toute demande de location à anni.valkonen@mairiedecobonne.fr.
- Le Jardin du Donjon est en libre accès sous respect des lieux et du voisinage. Vous pouvez contacter anni.valkonen@mairiedecobonne.fr pour toute demande d'utilisation des tables, des bancs et du frigo.
- Nous pouvons aussi prêter quelques chaises pendant la saison estivale pour des animations ouvertes aux habitants de la commune.

Cette année, le 14 juillet fut célébré en soirée. Après le discours du maire et l'apéritif, la soirée a continué en dansant pour de nombreux habitants.

Le **repas de fin d'année des anciens**, aura lieu **le samedi 17 décembre** avec le traditionnel sanglier offert par l'ACCA de Cobonne.

Le **13 janvier 2023**, nous vous inviterons à partager une **galette des rois** vers 18h00 à la salle communale. Vous êtes toutes et tous cordialement invités.

VIE CIVILE

Madame **Emilie Jouve et Monsieur Loïc Magnon** se sont mariés à Cobonne le 8 octobre. Toutes nos félicitations à Emilie et Loïc !

Madame **Josiane Caffarel** est décédée à Valence le 9 août. Nos sincères condoléances à la famille.

TRIBUNE LIBRE

Quelques nouvelles de l'association des Amis du vieux Cobonne

Une riche saison estivale s'est terminée : nous avons organisé pas moins de neuf manifestations dont vous pouvez retrouver les détails et les photos sur notre site : site de la Mairie de Cobonne /Associations/ Amis du vieux Cobonne/Programme. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, directement par leur participation ou indirectement par leur simple présence, ont soutenu et encouragé nos actions.

Comme toute association, la nôtre a besoin de se renouveler afin de proposer des manifestations variées et plus proches des envies des habitants. Pour ce faire, les nouvelles candidatures, idées, énergies seront les bienvenues.

Si vous désirez participer à la réflexion sur l'avenir de l'association, à la préparation de la prochaine saison, rejoignez celle-ci en vous manifestant par mail à « lesamisduvieuxcobonne@gmail.com ».

Nous vous souhaitons une belle saison hivernale et vous disons à bientôt.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Cobonne
3945A Route de Gigors - Chamblard - 26400 COBONNE
Numéro de téléphone : 04 75 25 24 77
Adresse électronique : info@mairiedecobonne.fr
Site et abonnement : www.mairiedecobonne.fr

Informations communes de la Gervanne et de la Sye
www.gervanne-sye.com

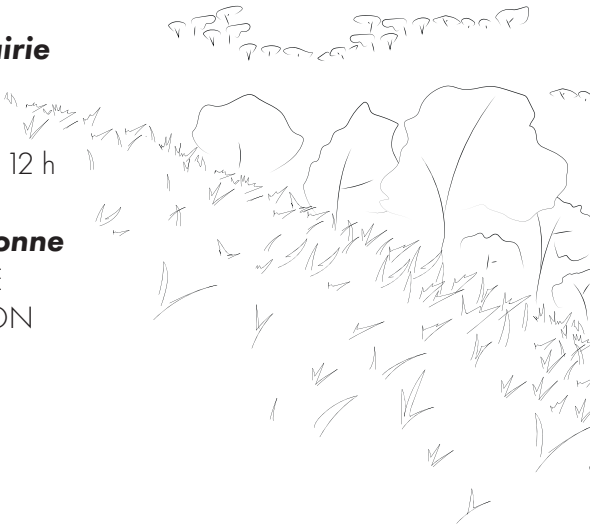

Horaires d'ouverture de la Mairie
- Le mardi de 14 h à 16 h 30
- Le vendredi de 10 h à 12 h
- Le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h

Équipe administrative de Cobonne
Maire de Cobonne Philippe RIBIERE
Secrétaire de mairie Sylvie MOUYON

Numéros d'urgence
S.A.M.U. 15
Police Secours 17
Pompiers 18
Appel d'Urgence Européen 112
Problème concernant l'eau potable
06 72 28 62 24 et/ou 06 22 31 67 09

Horaires de la déchetterie d'Eurre
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17h.
Tous les horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales sont sur le site de la C. C. V. D. (www.valdedrome.com).